



mairie-bouafles27@wanadoo.fr

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE MAI 2013

Le compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 27 mai 2013 est consultable en mairie et sur les panneaux destinés à l'affichage.

DELIBERATION CONCERNANT LE CHOIX DE LA CCAE D'ADOPTER UNE REPARTITION LIBRE AVANT LE 31 AOUT 2013 : Une réforme législative de grande ampleur a modifié le fonctionnement institutionnel des intercommunalités et notamment la répartition des sièges au sein de l'assemblée délibérante. Suite à cette réforme, la commune des Andelys pouvait prétendre à 19 délégués, diminuant ainsi le nombre de délégués de certaines communes. Un accord est intervenu entre la CCAE et la commune des Andelys, qui a accepté de nommer 16 délégués au lieu de 11, le nombre des délégués des autres communes étant inchangé.

DELIBERATION CONCERNANT LE RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION AVEC LA STE LEROY FOURNISSEUR DES REPAS DE LA CANTINE SCOLAIRE DE BOUAFLES : Il est décidé de garder la société LEROY TRAITEUR de Guitry, le prix forfaitaire d'un repas subit une augmentation de 2% (2,84 € au lieu de 2,70 € TTC). Cette hausse ne sera pas répercutée. Une convention est signée pour la période du 01/09/2013 au 05/07/2014.

DELIBERATION AUTORISANT LA CREATION D'UNE REGIE DE RECETTES POUR LA TAXE DE SEJOUR ET FIXANT LE MONTANT DE L'INDEMNITE DE RESPONSABILITE DU REGISSEUR : Suite à la mise en place de la taxe de séjour dans la commune, une régie doit être créée pour percevoir les fonds. Le régisseur, qui sera nommé par arrêté de M. le Maire, percevra une indemnité légale de 110 € par an. Un régisseur suppléant sera nommé lui aussi, et percevra cette somme au prorata du temps de suppléance.

DELIBERATION CONCERNANT LE CHOIX DU CABINET POUR LA REALISATION DE L'ETUDE POUR DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT EN TRAVERSE RUE DE MOUSSEAUX : Avant d'effectuer les travaux d'assainissement rue de Mousseaux, entre la rue de la Plaine et le bassin de rétention d'eau, il va être fait appel à un cabinet qui réalisera une étude, proposera des solutions pour corriger le dysfonctionnement (pour rappel, l'eau qui provient de la rue de la Plaine ne s'évacue pas dans les regards et réseaux prévus, mais déborde et inonde le terrain situé en aval). Trois cabinets ont été consultés et leurs propositions d'honoraires sont :

- **EUROTOP** : Etude topographique HT 1.725 € HT 2.063.10 € TTC
Etude Hydraulique HT 4.457.20 € HT 5.333.20 € TTC.....**TOTAL 6.184.29 € HT7.396.3 € TTC**
- **SODEREF** : 620, rue Nungesser et Coli BP 992 27009 EVREUX CEDEX
Topographie et étude hydraulique 8.350 € HT 9.986 € TTC
- **GEOMETRE EXPERT CORRE** : Gisors --> n'a pas répondu.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide de choisir le Cabinet EUROTOP 27700 LES ANDELYS et donne pouvoir à M. Le Maire, de prendre toutes les mesures administratives et comptables afférentes à cette disposition.

MODIFICATIONS DES TARIFS ET CONDITIONS D'UTILISATION DE LA SALLE D'ACTIVITES : les tarifs de location de la salle d'activités sont modifiés comme suit :

TARIFS	Particuliers COMMUNE	Particuliers EXTERIEURS	LOTOS – TRAITEURS - ASSOCIATIONS EXTERIEURS
2 h (hors week end)	50 €	50 €	
½ journée (9h/13h – 14h/18h)	80 €	140 €	
Soirée (18/6h)	120 €	200 €	
1 journée (8 h/6 h)	230 €	380 €	380 €
Week-end et jours fériés (Samedi 8h/dimanche 20h)	280 €	490 €	490 €

Suppression des ½ journées et soirée pour les lotos – traiteurs – associations extérieurs
Modification du créneau horaire soirée.



SITE INTERNET POUR LA COMMUNE DE BOUAFLES : Le site internet de la commune de Bouafles est en phase de finalisation. Il est présenté au public par vidéo-projection. Il comporte actuellement 5 pages, mais nous pourrions en avoir 10 supplémentaires, en fonction des besoins. Le contrat va être signé prochainement, tous les habitants sont invités à proposer du contenu (photos, cartes postales, agendas des associations, ...). M. le Maire remercie M PAPA VOINE pour sa participation à l'élaboration de ce site avec l'équipe du conseil chargée de cette mise en place. On le trouvera sur www.bouafles27.com



NOUVELLES CHAINES DE LA TNT : les nouvelles chaînes : 6 ter, HDI, RMC, CHERIE 25, L'EQUIPE 21 et RMC 23 sont disponibles à partir du 11 juin 2013. L'agence nationale des fréquences en charge de la bonne réception de la télévision en France, conjointement avec le CSA, contrôlera le bon déroulement de ces opérations. Un numéro spécial 0 970 818 818 et un site internet www.recevoirlatnt.fr permettront aux téléspectateurs de signaler leurs difficultés. De plus, certaines aides financières peuvent être proposées pour les changements d'antenne.



INSCRIPTIONS POUR LA RENTREE SCOLAIRE 2013/2014 : Les pré-inscriptions se font **en Mairie** et les inscriptions définitives se feront entre le 3 et le 7 juin de 11 h 30 à 12 h à l'école. Il faudra fournir les documents suivants :

- Fiche de préinscription délivrée par la Mairie.
- Livret de famille.
- Certificat de radiation délivré par l'école anciennement fréquentée.
- Carnet de Santé de l'enfant.

La journée « portes ouvertes » de l'école, qui s'est déroulée le samedi 18 mai, n'a malheureusement pas rencontré un grand succès. Seules 2 familles de Bouafles se sont intéressées aux installations. Nous remercions M. Taullé, maire de Vézillon pour sa présence lors de cette matinée.



REPARTITION DES SUBVENTIONS ATTRIBUEES AUX ASSOCIATIONS SUITE AU VOTE DU BUDGET

Association des aveugles	30,00 €	Sauvegarde de l'Environnement	40,00 €
Anciens combattants et veuves de guerre	30,00 €	Comité départemental des paralysés	30,00 €
Ligue contre le cancer	100,00 €	Bibliothèque	1 000,00 €
CFA Val de Reuil	120,00 €	Secours Populaire	70,00 €
Association scolaire de Bouafles	500,00 €	Papillons blancs	50,00 €
Restos du cœur	70,00 €	Société Protectrice des Animaux	50,00 €
Comité des fêtes	800,00 €	Bois des Elfes	100,00 €
Croix Rouge Française	70,00 €	Association des Maires	63,00 €
Médaillés militaires	23,00 €	Monuments et sites de l'Eure	40,00 €
CFA Evreux	180,00 €	Association des Petits Ecoliers de Bouafles	100,00 €



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES : pour les nouveaux habitants sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Clôture des inscriptions le 31 décembre 2013.

RECENSEMENT OBLIGATOIRE A 16 ANS : le recensement militaire est une démarche obligatoire. Dès votre 16^{ème} anniversaire et au plus tard dans les 3 mois suivants, tous les français, garçons et filles, nés en 1996 doivent se faire recenser en mairie munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille des parents et d'un justificatif de domicile. En cas d'impossibilité, le représentant légal peut effectuer cette démarche. L'attestation délivrée par la mairie est indispensable et sera réclamée pour l'inscription aux examens (BEP, Baccalauréat, permis de conduire, concours d'Etat, etc.) **IL EST PRIMORDIAL DE CONSERVER PRECIEUSEMENT CETTE ATTESTATION.**

OUVERTURE DE LA MAIRIE (*): mardi et jeudi 17 h 30 à 19 h et samedi 9 h 30 à 11 h

BIBLIOTHEQUE (*): mardi 18 à 19 h/ mercredi 14 h 30 à 16 h/ samedi 9 h 30 à 11 h.

(*): Voir les dates d'ouverture pour la période d'été dans l'agenda

AGENDA – A GARDER PRECIEUSEMENT A VOTRE PORTEE !



LE 31 MAI 2013 : FETE DES VOISINS. L'organisation est laissée à l'appréciation des habitants, avec le soutien du conseil municipal (prêt de barrières pour sécuriser la route, ...).

LE 2 JUIN 2013 : FETE DE LA PEINTURE : RDV à l'école de Bouafles à partir de 14 H. Comme chaque année, cette manifestation sera encadrée par Pierre FOUGEROUX

DU 3 au 7 JUIN 2013 : INSCRIPTIONS A L'ECOLE pour la rentrée scolaire 2013-2014.

LE 8 JUIN à 11 H au Monument aux Morts : cérémonie de commémoration **En hommage aux Soldats Morts en Indochine** : remise de la médaille militaire en présence de personnalités, suivie du pot de l'amitié.

LE 13 JUIN 2013 à 18 h 30 : REUNION PUBLIQUE D'INFORMATION DE LA GENDARMERIE à la Salle d'Activités de BOUAFLES, à destination des administrés des communes de BOUAFLES, BERNIERES, TOSNY et VEZILLON sur le thème du dispositif « atteintes aux biens et à la personne » « prévention contre les cambriolages » « la vidéo protection à l'initiative du Lieutenant BERNARD, Commandant la Brigade Territoriale de Gendarmerie Des Andelys.

LE 15 JUIN 2013 : Kermesse de l'école. A partir de 9 h 30, spectacle proposé par les enfants de l'école, suivi au cours de l'après-midi, de la kermesse. Une restauration est possible sur place pour le déjeuner.

LE 18 JUIN : Cérémonie de commémoration de l'appel du 18 juin 1940 du Général de Gaulle : RV à 11 H au monument aux morts, puis pot de l'amitié en mairie.

LE 21 JUIN 2013 : Fête de la musique avec animation musicale, près du stade.

LE 22 JUIN 2013 : OPERATION VILLAGE PROPRE : rendez vous à 14 h en mairie. Des informations complémentaires vous seront transmises dans les prochains jours.

BIBLIOTHEQUE –MOIS DE JUILLET ET AOUT 2013 : ouverture tous les mardis de 18 h à 19 h et tous les samedis de 9 h 30 à 11 h sauf les 13 juillet et 17 août 2013. Fermeture le mercredi

MAIRIE –MOIS DE JUILLET ET AOUT 2013 :

OUVERTURES EN JUILLET 2013	OUVERTURES EN AOUT 2013
<ul style="list-style-type: none">• Mardi 2 juillet 2013 de 17 h 30 à 19 h• Jeudi 11 juillet 2013 de 17 h 30 à 19 h• Samedi 20 juillet 2013 de 9 h 30 à 11 h• Mardi 30 juillet 2013 de 17 h 30 à 19 h	<ul style="list-style-type: none">• jeudi 8 août 2013 de 17 h 30 à 19 h• mardi 20 août 2013 de 17 h 30 à 19 h• jeudi 29 août 2013 de 9 h 30 à 11 h• samedi 31 août 2013 de 17 h 30 à 19 h